

Bureau de direction

Mardi 2 mai 2017

Relevé de décisions

Présents :

P. Brasselet – A. Frappier – V. d'Assignies – E. Limousin - P. Huret-Cloastre – G. Riou-Azou – V. Le Meur
J. Trohel – G. Casale – R. Andro – G. Gueudet – M. Cillard – S. Richard

Excusés : T. Jeanmougin

1. Informations générales

- Formation des psychologues de l'Éducation nationale stagiaires. Le 31 mars, le directeur de l'ESPE a été reçu à la DGESIP avec le VP de Rennes 2 et le directeur du CEFOCOP, pour une explicitation du cadre de mise en œuvre de cette nouvelle formation (affectation des stagiaires, mise en stage, modèle économique) et des attentes institutionnelles. Environ 25 stagiaires sont prévus l'an prochain. Le ministère attend une migration vers un pilotage par l'ESPE de cette formation d'ici 2 ans au maximum (de manière transitoire il a été décidé de conserver un pilotage par l'UFR sciences humaines).
- Transfert du site ESPE de St Brieuc sur le campus Mazier. Un groupe de pilotage et un comité technique ont été constitués il y a un an avec l'ensemble des acteurs impliqués (universités, rectorat, collectivités locales, IFSI, CANOPE, CROUS). Une étude de programmation a été faite par un cabinet extérieur, avec pour objectif d'étudier l'accueil de l'ESPE sur le site en prenant en compte toutes les mutualisations possibles. Au vu des résultats de l'étude, la piste privilégiée n'est pas la construction d'un bâtiment spécifique pour l'ESPE, mais une restructuration du campus avec un regroupement des administrations et des locaux d'enseignement par ailleurs. Pour l'ESPE, il faudra être vigilant pour maintenir ce qui fait « Ecole » avec des espaces dédiés. Cela reste possible avec une organisation adaptée des locaux. Aucun calendrier ne peut être défini à ce jour, dans l'attente de fonds disponibles.
- Évaluation des formations. Le taux de réponse en M2 a été satisfaisant. Pour les étudiants de M1, ils ont jusqu'au 26 mai pour répondre au questionnaire. Il est nécessaire de les relancer pour assurer un taux de réponse suffisant pour la pertinence des résultats.
- Commission numérique. Une nouvelle composition partenariale, en phase avec ses objectifs va être proposée au conseil de l'école du 12 mai. Elle a vocation à traiter les questions en lien avec : les projets de recherche dans lesquels l'ESPE est impliquée, la formation de formateurs et le développement de pratiques pédagogiques innovantes, les relations avec l'académie pour ce qui concerne la formation continue.
- La rencontre académique « Mon mémoire de master MEEF en 180 secondes » se déroulera le jeudi 8 juin après-midi à Rennes. La finale nationale aura lieu le mercredi 28 juin. Une page d'information a été créée sur le site web de l'ESPE.
- L'actualisation de la convention entre l'ESPE et Kelenn (pour délivrer le master MEEF aux étudiants se formant pour intervenir dans les écoles Diwan) et la création du nouveau parcours « Musicien intervenant » dans la 4^e mention seront présentée au conseil de l'école le 12 mai.
- Budget de projet. L'élaboration de la convention entre l'ESPE et l'académie sur la formation continue a permis de mettre à plat les difficultés recensées. Des procédures normalisées doivent se mettre en place dans toute l'académie maintenant (ordre de mission, frais de déplacement...)
- Les corps d'inspection du second degré souhaitent participer avec les équipes des différents parcours aux réflexions sur l'évolution des contenus de formation. Ces relations devraient être naturelles. Un message va être envoyé aux formateurs dans ce sens.

2. Dossier d'accréditation

- La réunion de dialogue organisée le 29 mars entre le ministère, l'ESPE et les établissements partenaires concernés (universités et COMUE) visait à effectuer un retour sur le dossier en vue de sa présentation au CNESER le 20 juin.
- Le dossier a été très bien jugé. Il a seulement été demandé une explicitation des axes stratégiques et des ajustements à la marge : actualisation de certaines parties (international, recherche, formation continue), ajout d'une partie sur l'innovation pédagogique et d'annexes sur la préprofessionnalisation, la réussite aux concours, la formation de formateurs, le numérique, le budget de projet. Le dossier définitif sera renvoyé au ministère fin mai, après validation par le

directoire.

3. Sélection en M1 et redoublement

- Des commissions pédagogiques par parcours effectueront l'étude des dossiers dans chaque université. Un vote sera demandé en conseil de l'école pour définir les situations exceptionnelles où le redoublement pourrait être refusé.
- L'idée est d'interroger les parcours pour faire remonter les noms des étudiants pour lesquels ils seraient opposés au redoublement. Un regard global sur ces demandes permettra d'assurer un traitement équitable à l'échelle académique. Les décisions sur le non redoublement en cas d'échec au M1 seront prises début juin par les établissements avec la direction de l'ESPE, et seront communiquées aux étudiants dans le même calendrier que les résultats d'admission en M1 des autres étudiants.

4. Calendrier master MEEF 2017-2018

- Le calendrier pour le master MEEF sera proposé au vote lors du conseil de l'école du 12 mai. Malheureusement, les universités n'ont pas adopté les mêmes dates pour les congés d'hiver, la semaine de congé universitaire pour le pôle Sud sera différente de celle des deux autres pôles.

5. Dispenses et modalités transitoires pour les changements de maquette, MCC

- Suite à la demande formulée par certains parcours de ne pas dispenser d'UE recherche en M1 ceux qui auraient déjà un master autre que MEEF, l'arbitrage sera soumis au conseil de l'école.
- Les MCC du M2 seront passées au conseil du 12 mai. Toutes les autres seront passées fin juin, car à ce jour très peu de parcours les ont fait remonter.

6. Les nouvelles maquettes et l'UEL en M1

- Toutes les maquettes de M1 qui n'ont pas été votées en février le seront le 12 mai.
- Concernant l'UEL non compensable, les quatre universités et l'ESPE se sont entendues sur un cadre commun permettant de mieux prendre en compte les besoins des étudiants en constituant des groupes de niveaux en début d'année.
- La maquette commune du M2 sera présentée au conseil, avec l'organisation particulière envisagée pour l'UE3 « acteur de la communauté éducative » :
 - proposée aux stagiaires sur le site de formation de proximité ;
 - organisée sur 4 semaines académiques, réservées à cela dans le calendrier annuel du M2 : 13-14/12 ; 7-8/2 ; 21-22/3 ; 18-19/4.

7. Echanges sur un parcours MEEF CPE à distance à l'UBS

- L'UBS a dans son offre de formation continue à distance un parcours de master MEF « conseil et médiation en milieu éducatif » à distance. Le projet de le convertir en un parcours de master MEEF CPE dans la mention « Encadrement éducatif » amène à prendre un certain nombre d'arbitrages compte tenu de l'existence d'un parcours de master MEEF CPE en présentiel sur Rennes.
- Il s'agit de définir quel doit être le fond commun à ces deux formations pour délivrer le même diplôme, en prenant en compte les spécificités liées aux ressources locales ainsi qu'aux différences de modalité de formation. Le conseil sera sollicité pour l'adoption de quelques principes sur les contenus, le stage et le calendrier des jurys, afin de définir le cadre dans lequel l'ouverture du parcours sera étudiée.

8. Travaux en cours avec les services universitaires

- Le travail sur les structures dans l'Apogée de l'ESPE a commencé.
- Les nouveaux modèles de convention de mise en stage sont validés par les 4 universités et le rectorat. Les échanges portent maintenant sur les circuits de signature.

Prochain bureau : le mardi 30 mai 2017